

Support aux enfants endeuillés à l'école primaire

Entretien avec Josée Masson, travailleuse sociale au Centre local de services communautaires (CLSC) Orléans et à la Commission scolaire de Beauport, Québec

Pierre-Alexandre Poirier

Volume 13, numéro 1, automne 2000

La mort au tableau noir

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1074246ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1074246ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

1180-3479 (imprimé)

1916-0976 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Poirier, P.-A. (2000). Support aux enfants endeuillés à l'école primaire : entretien avec Josée Masson, travailleuse sociale au Centre local de services communautaires (CLSC) Orléans et à la Commission scolaire de Beauport, Québec. *Frontières*, 13(1), 45–51. <https://doi.org/10.7202/1074246ar>

Support aux enfants endeuillés à l'école primaire

Entretien avec Josée Masson, travailleuse sociale au Centre local de services communautaires (CLSC) Orléans et à la Commission scolaire de Beauport, Québec.

Pierre-Alexandre Poirier,
doctorant en sociologie de l'éducation,
Sorbonne – Université Laval.

PAP : En tant que travailleuse sociale, vous êtes amenée à travailler avec des élèves endeuillés. Quel type d'interventions faites-vous avec ces élèves ?

JM : Personnellement, je travaille dans les écoles primaires. Je côtoie des enfants se situant entre la maternelle et la sixième année dans la Commission scolaire de Beauport. Je peux donc vous décrire l'aide apportée dans ce milieu.

Voyons d'abord les ressources offertes. Les écoles primaires ont accès aux services offerts par des psychologues et des travailleuses sociales. Chez nous, la psychologue se rend dans chaque école une à deux journées par semaine. Elle fait des évaluations intellectuelles et psychologiques, et travaille avec les enfants ayant des problèmes académiques. À Beauport, nous sommes aussi deux travailleuses sociales à nous partager seize écoles. Chacune de nous est donc associée à huit écoles primaires. Lors de nos premières interventions, nous n'agissons pas toujours immédiatement auprès des élèves. Quelquefois, nous tenons d'abord une réunion avec la direction de l'école afin de discuter des difficultés que peuvent vivre les enfants. Ensuite, les rencontres jugées utiles seront organisées. Il arrive que les entretiens avec les élèves aient lieu en compagnie des parents. Nous travaillons beaucoup au niveau familial.

Lorsqu'un élève est en deuil, les modalités d'intervention sont extrêmement variables selon la perte vécue. Si l'enfant est en deuil d'un parent, le

directeur appelle un intervenant : la travailleuse sociale ou la psychologue. Si l'intervenant appelé est la psychologue, elle rencontre l'enfant et tente de l'aider à verbaliser ce qu'il vit. Cependant, la psychologue de l'école ne fait pas de suivi à long terme. C'est pourquoi l'enfant me sera ensuite référé. Évidemment, dans les écoles primaires, on a des classes d'environ 25 élèves. Ce nombre restreint permet à l'enseignant de mieux connaître les difficultés et les épreuves rencontrées par ses élèves. Lors d'un deuil, l'enseignant décide parfois de profiter de l'occasion pour organiser des activités sur le sujet. Cette initiative est laissée à la discrétion des enseignants. Le directeur, de son côté, tente de comprendre l'enfant ; il peut lui accorder des journées de congé et le recevoir à son bureau s'il a besoin de parler.

Évidemment, l'aide apportée aux élèves est parfois offerte sur une longue période de temps. Après le réseau « d'aide naturelle », les intervenants du CLSC Orléans entrent en ligne de compte. Les enfants confrontés à des deuils importants nous sont référés, qu'ils vivent des difficultés ou non suite à leur deuil. Pour ma part, je m'occupe de contacter les parents et de faire un tour d'horizon de la situation. Qu'est-ce qui s'est passé ? Est-ce que l'enfant était présent ? Quelle est la réaction de l'enfant ? Quels sont les changements d'attitude depuis la mort de l'être aimé ? Ainsi, au début, il s'agit surtout de faire de la « normalisation ». Ensuite, on vérifie si les parents ont besoin d'aide et on apporte ce qu'il faut.

PAP : Vous aidez à la fois les enfants et les parents.

JM : Si le parent est d'accord, oui. J'essaie d'être très honnête avec les parents en leur expliquant que, parfois, les enfants préfèrent que je sois leur seule intervenante. Être seule avec une intervenante peut les aider à parler et à s'ouvrir pleinement. Quelquefois, les élèves craignent cependant que je parle aux parents de nos échanges. Quant aux parents, je les réfère à des groupes de deuil se trouvant dans le Québec métropolitain. Ici, on a un groupe de deuil pour adulte. Une nouvelle séance s'ouvre à chaque année en septembre. Quelquefois, il m'arrive aussi de m'occuper personnellement des parents de l'enfant dont j'ai la responsabilité.

PAP : Comment se comporte un enfant endeuillé ?

JM : Suite à un deuil, il arrive qu'un enfant ne change pas du tout. Il arrive aussi qu'il change au niveau de l'alimentation, du travail scolaire ou de la qualité du sommeil. Lorsqu'un enfant est placé devant une perte importante, il est tout à fait normal qu'il y ait des changements. Pour les enfants plus âgés – je travaille avec des enfants de 6 à 12 ans – ce ne sera pas la même intervention. Dans tous les cas, il faut tenter de comprendre le deuil et les changements qui y sont liés. Les enfants qui, habituellement, s'endorment très facilement, me demandent : « Pourquoi je ne dors plus ? Pourquoi ça me prend du temps à m'endormir ? ». Alors j'essaie d'expliquer à l'enfant ce qu'il vit et je l'aide à verbaliser ses problèmes de sommeil.

Lorsque l'enfant ne change pas d'attitude, les parents sont souvent bien plus inquiets. Ceux-ci pensent que leur

enfant garde ses émotions pour lui-même. J'essaie alors, avec les parents, de trouver des moyens pour l'aider à s'exprimer. Les enfants qui ne changent pas d'attitude et qui ne veulent pas parler ne s'ouvrent pas nécessairement lorsque je les rencontre. Bien souvent, ils disent que ça va bien. Dans ces cas, j'explique aux parents ce qu'ils peuvent faire pour aider leur enfant à communiquer s'il en manifeste le besoin.

PAP : Que faites-vous lorsqu'un enfant vient vous voir sans manifester le désir de vous parler ?

JM : Dans ce cas, je me dis qu'il est possible que l'enfant n'ait pas le désir de parler. Il est possible que ce désir apparaisse plus tard. Dans tous les cas, j'organise une rencontre de verbalisation lors de laquelle je demande à l'enfant où et quand il a appris la nouvelle du décès, quels étaient ses sentiments et tout ce qui concerne le salon funéraire. Ce sont là des sujets difficiles à aborder avec détachement. Des émotions vont alors souvent émerger et je les utilise pour aller plus loin. Quelquefois, les enfants ont vécu les funérailles un peu comme un spectateur qui assiste à un film. Dans ces situations, le choc ne se produit pas tout de suite. Il vient plus tard avec le manque et l'ennui, c'est-à-dire quand l'enfant réalise que le parent, le frère ou la sœur n'est plus là. C'est pourquoi je garde tout de même un contact avec le parent et je dis à l'enfant que, s'il a besoin de parler, s'il a quelque chose, qu'il le dise à sa mère ou à son père pour qu'il m'appelle ensuite.

En même temps, je suis franche et honnête avec les enfants et je leur dis : « C'est correct que tu n'aies pas besoin de parler, mais je pense qu'un jour tu vas peut-être en avoir besoin. Alors je suis là. Si tu n'as pas envie de venir me voir et de me parler, tu peux toujours aller trouver ton enseignant ». Ensuite, on identifie avec l'enfant à qui on peut parler lorsqu'on a de la peine ou lorsque ça ne va pas. Dans ces moments, on bifurque un peu, on ne parle pas nécessairement du deuil, mais je lui fournis les ressources nécessaires pour qu'il puisse parler le jour où il en aura vraiment besoin.

Il va de soi que je travaille en collaboration avec l'enseignant. C'est pourquoi je lui demande de vérifier si l'élève endeuillé a des changements d'attitude. Surtout pour les plus jeunes. Ces derniers ont plus de difficultés à mettre des mots sur leurs émotions. Pour eux, tout est peine ou colère. Ils ne sont pas capables de bien discerner les autres

émotions. Alors, souvent, je demande à l'enseignant s'il constate des changements, si quelque chose lui fait croire que je devrais intervenir. Dans ces cas, je leur dis : « Appelez-moi tout de suite et j'irai le voir à l'école pour vérifier comment il va ». C'est suite à la demande de l'enseignant que j'interviens. En discutant avec l'enfant, il est certain que je prends des détours pour le faire parler. Cela est préférable puisqu'un deuil non résolu chez un enfant peut avoir des effets à long terme. On le voit chez les adultes qui viennent nous rencontrer pour des deuils d'enfance non résolus. Alors, j'essaie d'agir en prévention d'éventuelles complications.

Un enfant peut prendre six mois avant de parler de lui-même et de s'exprimer. Souvent, il gardera le silence et c'est correct. Je crois qu'il y a des moments où l'enfant n'a pas envie de parler, et d'autres où il ne réalise pas ce qu'il vit. Et puis il y a cette notion de mort que les enfants se doivent de comprendre. Entre 6 et 12 ans, c'est tout à fait différent. À 6 ans, le caractère définitif de la mort ne s'appréhende pas de la même manière qu'à 12 ans. Aussi, je vais souvent garder un contact avec l'enfant, ne serait-ce qu'une fois par mois, en l'appelant ou en allant le voir à l'école et en agrémentant la rencontre d'un petit thème. Par exemple, je peux travailler avec lui à partir d'un livre d'enfance traitant du deuil – ce peut être l'histoire d'un enfant ayant perdu un animal – à partir duquel on discute. J'essaie de voir où l'élève en deuil en est dans son cheminement. Il va de soi que je conserve un contact avec l'enfant. Souvent, ce contact peut durer des mois, les parents vont m'appeler pour me dire que ça va et qu'ils n'ont pas besoin d'aide. À ce sujet, je monte présentement un projet de groupe d'enfants endeuillés. Ce projet vise à permettre une rencontre amicale entre des enfants ayant vécu une perte et n'ayant pas été suivis au CLSC. De tels groupes seront mis en place à chaque année.

PAP : S'agit-il d'une démarche de résolution de deuil ?

JM : Oui.

PAP : Vous avez parlé d'activités organisées par les enseignants en classe.

JM : Ces activités ne sont pas rares. Nombre d'enseignants sont conscients des difficultés pouvant être vécues par un élève en deuil et sentent le besoin de faire quelque chose. D'autres enseignants le sont moins. Lorsque, durant l'été, le père d'un enfant décède d'un

accident de voiture, que peut faire l'enseignant au retour des classes ? Ceux-ci me demandent fréquemment s'ils doivent en parler ou non. Souvent, je leur propose d'intégrer à leurs cours de formation personnelle et sociale, de religion ou de français une composition sur la perte d'un animal. C'est un bon moyen pour débiter une discussion avec les élèves. Je me souviens d'un enseignant qui avait organisé une sorte de « Claire Lamarche¹ » sur le deuil. Cet enseignant posait des questions telles que : as-tu déjà perdu un ami, etc...

Il faut comprendre que la mort est un sujet tabou dans bien des écoles primaires. Peut-être l'est-elle un peu moins au secondaire. Face à la mort d'une personne, plusieurs enseignants ne savent pas quoi dire. Ils ne savent pas s'ils doivent en parler. Il y a donc un risque que l'enfant en deuil se sente marginalisé. Parfois, la façon dont les enfants discutent de la mort est un peu maladroite. Certains diront carrément : « Hé, c'est toi qui a perdu ton père ? ». C'est maladroit, mais c'est aussi très touchant. Avec de telles questions, on voit que les élèves s'inquiètent un peu. C'est pourquoi je demande parfois à l'enseignant d'organiser une petite activité de discussion. Cette activité entre dans le cadre des cours. Certains enseignants en organisent, d'autres pas.

Les activités portant sur la mort et sur le deuil sont surtout mises en place lors du décès d'un enfant qui fréquentait l'école. Heureusement, cela n'arrive pas souvent. Cependant, lorsqu'un tel drame se produit, toute l'école est en crise. Cette crise, il faut le dire, est plus aiguë chez les élèves placés autour du pupitre maintenant vide. Dans une telle situation, il est important d'organiser des rituels. Par exemple : au sujet du bureau, les enseignants se demandent s'ils doivent l'enlever ou non avant que les élèves n'entrent le matin. Que fait-on ? Souvent, je leur propose d'intégrer les enfants dans cette démarche. Ensemble, les élèves vident le bureau, placent dans une boîte ce qui revient aux parents et dans une autre ce qui revient à l'école, et décident ce qu'ils font du bureau. Certains enfants désirent que le bureau reste en place et d'autres désirent conserver le bureau à l'arrière de la classe jusqu'à Noël. D'autres désirent même que le bureau disparaisse. Lorsque les enfants participent à un rituel, l'épreuve du décès se passe souvent très bien. Je me rappelle d'une classe où un enfant est décédé. Le lendemain, le bureau n'était plus là. Ça a été un choc pour tous les élèves.

Lorsqu'un enfant d'une école décède, il y a toujours présence, pendant une semaine, de travailleurs sociaux du CLSC. Il y a aussi tous les intervenants scolaires qui se rendent disponibles. En classe, lors des premiers jours, on va faire de la verbalisation. Puis, par après, on se rend disponible. Parfois, nous sommes présents pendant une semaine. Parfois, nous restons deux semaines. Cela dépend surtout de la façon dont l'élève décède. Est-ce un suicide ? Est-ce une mort naturelle ? Comment est survenu le décès ? Ensemble, on va accompagner les élèves jusqu'aux funérailles. Il va sans dire que les jeunes participeront à cette cérémonie. Ils auront écrit une petite lettre et vont la lire.

On le voit, le support offert aux élèves est très important. Après une semaine de présence dans l'école, les élèves sont capables de m'identifier. S'il y a quelque chose, un élève me fait signe. À la suite des funérailles, nous restons souvent pour accomplir de petits gestes. Par exemple, on répond aux questions des enfants. Celles-ci peuvent sembler anodines, mais les enfants ont besoin de réponses. Par la suite, les parents vont toujours être informés de ce qui se passe. Ils peuvent nous contacter directement.

PAP : Quelles sont les questions posées par les enfants ?

JM : Ce sont des questions très concrètes. Les enfants veulent souvent des réponses que nous ne possédons pas. Par exemple, ils me demandent où est l'enfant une fois décédé. Ils s'inquiètent beaucoup à ce sujet. Les autres questions les plus posées sont les suivantes : « Est-ce qu'il me voit ? Est-ce qu'on peut lui parler ? Pourquoi c'est arrivé ? Pourquoi à lui ? Est-ce que tu penses que son corps va rester comme il est ou il va vieillir ? Est-ce que ça fait mal ? On meurt jusqu'à quand ? Est-ce que moi je vais le rejoindre un jour ? Est-ce qu'on va pouvoir se revoir ? Est-ce qu'il continue à étudier ? Est-ce qu'il continue à aller à l'école ? »

Je constate que la culture de la famille influence le questionnement des enfants. Aussi, avant de rencontrer un enfant, j'ai besoin de la collaboration des parents pour savoir ce qu'ils ont dit de la mort. S'ils disent à l'enfant que le petit Jésus est venu chercher son frère et que, de mon côté, je lui explique que son frère est mort, qu'il est enterré et que c'est le noir, l'enfant risque d'être mêlé. Évidemment, je ne dis jamais une chose pareille, mais je dois tout de même m'assurer que mes réponses sont compatibles avec celles des parents. Peut-être avez-

vous déjà vu le film *Ponette* dans lequel une petite fille est mêlée parce que plusieurs personnes lui donnent des versions différentes de la mort. De mon côté, j'essaie de ne pas tomber dans ce piège. Si le parent dit à son enfant que le petit Jésus est venu chercher son frère et que celui-ci peut néanmoins demeurer dans notre monde, nous voir et nous entendre, je vais rester dans ce discours-là. Un jour l'enfant comprendra à sa façon. Pour l'instant, je crois qu'il est important d'être cohérent avec le discours de la famille. Les discours que les enfants tiennent entre eux sont plus difficilement cohérents. Lorsque, dans une famille, la mère dit à son enfant que son père sera toujours à ses côtés et que le grand frère ajoute qu'une fois mort, on n'existe plus, l'enfant est alors tout mêlé et se pose de nombreuses questions.

Mais les questions ne viennent pas seulement des enfants. Parfois, elles viennent également des adultes. Ceux-ci me demandent fréquemment : « Est-ce que c'est bon de laisser des photos ? Est-ce que c'est bon de laisser des objets ? Est-ce correct de laisser la chambre comme elle est ? ». Des questions de ce genre, nous en entendons beaucoup. Les adultes sont eux aussi désespérés devant la mort et ont besoin de renforcement. Évidemment, je ne vais jamais leur dire qu'un geste est correct ou qu'il ne l'est pas. Je leur demande ce qu'ils en pensent. Un geste peut être bon pour une personne et ne pas l'être pour l'autre. Certains adultes tapissent le mur de photos tout en se sentant mal de le faire. Peut-être pourrait-on alors tranquillement réduire le nombre de photos exposées ? Il faut comprendre que les parents, tout comme les enfants, doivent vivre les différentes étapes de leur deuil.

Dans ma pratique professionnelle, je vois bien que les deuils d'enfants sont très longs. La période de choc arrive plus tard, la négation arrive beaucoup plus tard. Au début, c'est comme s'ils ne réalisaient pas. Un peu comme si la personne décédée n'était que partie en voyage. Après un moment, ils réalisent qu'elle ne revient plus. Ils posent alors des questions fort embarrassantes. Par exemple : « C'est quoi jamais ? C'est quoi toujours ? ». Certaines questions laissent paraître un sentiment de culpabilité. Par exemple : « Si je ne lui ai pas dit que je l'aimais avant qu'il parte ce matin-là. Est-ce que tu penses qu'il est fâché contre moi, qu'il est en train de me disputer et que je ne l'entends pas ? » Il s'agit de questions d'enfants. Ce sont des questions concrètes.

J'ai remarqué que les enfants ont besoin d'être informés et de savoir ce qui s'est vraiment passé. Les enfants ayant vu une voiture accidentée se posent moins de questions que les autres. Même si cela peut être terrible à voir, ceux-ci croient beaucoup plus à la mort de leur parent. Je ne proposerai pas à un parent ayant perdu un membre de sa famille dans un accident de la route de faire voir à ses enfants la voiture accidentée. Cependant, s'il prend cette initiative, je lui dis que c'est correct. En ce qui concerne l'exposition du corps au salon funéraire, c'est la même chose. L'enfant croit plus à la mort du membre de sa famille si la tombe est ouverte et que le défunt est exposé. À long terme, on remarque que les enfants ayant vu le corps au salon funéraire ou la voiture lors d'un accident de la route comprennent plus facilement ce qui se passe. À ce sujet, je rencontre beaucoup de parents ayant vécu des deuils dans leur jeunesse. Lorsqu'on les questionne, on se rend compte que ça ne va pas. Ils se remettent constamment en question. Lorsque l'on creuse un peu, on se rend compte qu'ils ont perdu leur père ou leur mère alors qu'ils étaient jeunes, sans vraiment comprendre ce qui se passait. Les deuils mal faits ont des répercussions quarante ans plus tard. Souvent, ces parents vont dire : « J'aurais aimé voir la voiture, j'aurais aimé le voir mort dans son cercueil ».

Les enfants qui ont vu la voiture accidentée ou le corps du défunt, autrement que dans le journal, comprennent plus facilement ce qui se passe. Ils comprennent que dans cette voiture qui est complètement détruite, le père n'a pas pu continuer à vivre. S'ils ne peuvent voir la voiture, ils se posent la question très longtemps. « Pourquoi il est mort dans une auto ? » Personnellement, je vois des enfants qui prennent leur petite auto et la lancent très fort sur le mur en espérant comprendre ce qui s'est produit. Ils veulent voir ce que ça fait une auto détruite. Seulement, les autos sont résistantes, alors ils ne voient rien du tout. Ils se demandent alors comment on peut mourir dans une auto qui n'est pas détruite. Quelquefois, des mères me disent que leur enfant est devenu agressif parce qu'il lance des voitures. En discutant avec l'enfant, on se rend parfois compte que l'enfant désire avant tout comprendre ce qu'est un accident d'auto. Alors il simule un accident. Lui et son petit frère jouent à faire des collisions avec leurs petites voitures. Ils essaient de comprendre, de percer le mystère de la mort. Ces comportements

peuvent être sans danger. Ils peuvent aussi être dangereux. Lorsqu'il y a un suicide chez un parent, chez un grand frère ou chez une grande sœur, les comportements d'imitation des enfants ne sont pas sans danger. Les enfants entendent le mot « pendaison » et veulent savoir ce que c'est. Bien souvent, il y a des enfants qui aimeraient aller plus loin. Ils aimeraient voir ce que c'est la pendaison, alors ils vont prendre des ceintures et essayer de comprendre ce que ça peut être. De tels cas sont plus complexes. Il faut expliquer aux enfants des choses qu'ils ne comprennent pas. Certains enfants diront : « Si c'est pas correct, pourquoi papa l'a fait ? ». Alors là on entre dans des démarches très longues.

PAP : Il arrive parfois que les décès surviennent suite à des comportements extrêmes (suicides, accident dû à la vitesse, overdose de drogue, etc.). Ces décès sont-ils plus difficiles à comprendre et à accepter ? Dans de pareilles situations, les interventions visant à aider les jeunes endeuillés sont-elles différentes ?

JM : Avec les plus vieux, nous allons parler de suicide en classe. Ce qui n'est pas le cas avec les plus jeunes. Lorsque je rencontre les élèves individuellement, il peut arriver que je parle de suicide avec eux. Cependant, en groupe, je n'en discute qu'avec les jeunes de 5^e et 6^e année. Parfois, ces discussions sont organisées en collaboration avec les maisons de jeunes. Il arrive qu'un enfant ayant fait une tentative de suicide désire cacher son geste aux élèves de sa classe. Ils me diront : « Non, ne venez pas me voir à l'école, je ne veux pas que les autres sachent ce qui m'arrive ». Bien sûr, les autres le savent. Cependant, puisque le jeune ne veut pas en parler, il s'installe un très grand silence. Dans une telle situation, les enseignants n'abordent pas le sujet en classe. Le climat devient alors très lourd. Au secondaire, là où ces problèmes surviennent plus souvent, les enseignants aborderont le sujet sous forme de thème.

Au niveau des activités, je travaille avec les dessins. Habituellement, cette activité est organisée lors d'une rencontre individuelle. Cependant, il arrive que l'élève en visite dessine en compagnie de ses frères et sœurs. La même activité peut être également organisée dans la classe. Je demande souvent de dessiner l'endroit où est maintenant le père décédé. Certains dessinent un grand oiseau noir, d'autres quelque chose de très beau, d'autres quelque chose de très funèbre. À partir du dessin,



G. Van De Woestijne, La table des enfants (détail), 1919

une discussion s'amorce. On le voit, je pars de leur réalité, pas de la mienne. On essaie tranquillement de transformer l'oiseau noir en petit oiseau blanc. D'abord, on regarde cet oiseau noir, on lui parle et on lui donne un nom. Je pense à un enfant en particulier qui avait peur de l'oiseau noir et qui, le soir, laissait sa lumière allumée. Lors de nos rencontres, il me disait parfois : « O.K., il y a une journée où je n'ai pas pensé à l'oiseau noir ». J'ai donc décidé de faire un calendrier avec lui. Il dessinait un oiseau noir la journée où il y pensait et n'en dessinait pas la journée où il n'y pensait pas. Il était très content de voir que, parfois, il n'y pensait pas. Avec ce calendrier, que l'on peut appeler « calendrier de motivation », cet enfant est incité à voir moins souvent ces oiseaux noirs lui faisant peur. Par la suite, je lui ai demandé d'imaginer cet oiseau en blanc et de le dessiner. Par après, les changements ont été très rapides. Lorsqu'il voyait l'oiseau noir, il le visualisait en blanc et il ne devenait plus menaçant. Cette technique de visualisation lui permettait de dormir plus facilement. On le voit, il est important de partir de leur réalité. Chez les enfants plus âgés, certains auront peur de voir leur papa décédé. De plus, ils entendent beaucoup de choses, pas besoin d'aller loin pour cela. En voyant un film tel que *Ghost*, l'enfant peut vraiment se demander si leur père est à côté d'eux et ils en auront peur. Alors, pour un certain temps, on allume une petite veilleuse ; on change le quotidien. D'habitude, cet enfant-là n'en a pas besoin mais, lors de pareilles occasions, pourquoi pas ?

Il est difficile d'énoncer des théories générales devant ce genre de problématique. Tout dépend des réponses des enfants et de ce qu'ils voient.

Cependant, il faut coller à leur réalité. Je vais essayer de les atteindre selon ce qu'ils ressentent.

PAP : Quelles sont les démarches dans la classe pour aider un enfant endeuillé ?

JM : Dans la classe de l'enfant affecté par une perte, l'enseignant va souvent dire : « Jonathan vit quelque chose de difficile, son papa est décédé et il ne sera pas là pendant les prochains jours ». Je remarque que, lorsque le jeune endeuillé est absent, les enseignants abordent ouvertement ce sujet tabou. Ils parlent aux jeunes en disant : « Comment allons-nous parler à Jonathan lorsqu'il sera de retour ? » Par contre, en présence du jeune endeuillé, on explique très brièvement ce qui s'est passé. Souvent le jeune fera comprendre que c'est assez et ça n'ira pas plus loin.

PAP : La discussion que les jeunes ont, entre eux, pendant que l'enfant endeuillé est absent, influence-t-elle la façon dont se fait le retour du jeune en deuil ?

JM : Je pense que l'enfant endeuillé est plus angoissé que tous les autres. Il doit réintégrer sa classe, son école, recommencer à travailler. On peut comprendre qu'il n'ait pas envie de se concentrer, de recommencer son ancienne vie. De même, il arrive que l'enfant refuse de laisser la mère ou le père à la maison. Si un parent est décédé d'un accident d'auto, il peut craindre que les autres ne meurent également. La peur de perdre l'autre parent est très présente. En arrivant à l'école, je remarque toutefois qu'il reprend sa vie normale rapidement.

Le retour en classe de l'enfant endeuillé est aussi difficile pour les

autres élèves de la classe. Certains demandent : « Supposons qu'il est triste, comment on fait pour l'approcher ? ». Les enfants ne savent pas quoi faire. Leurs approches sont parfois maladroites. Je pense que l'enseignant, en organisant une discussion, essaie de prévenir d'éventuelles complications. Il dira : « Les enfants, si jamais vous voyez que Jonathan tient des propos difficiles, si jamais il dit que lui aussi veut mourir, venez me le dire. Ce ne sont pas des secrets qui se gardent ». En agissant ainsi, l'enseignant essaie d'éviter qu'un drame en provoque un autre. Si l'enseignant a écho de tels propos venant du jeune en deuil, il va en parler à la direction. Celle-ci m'appelle et on organise une rencontre.

La discussion organisée en classe concerne davantage le retour en classe de l'élève en deuil. Les autres élèves désirent savoir si on lui parle comme d'habitude, si on peut lui poser des questions. De son côté, l'enseignant demande à l'élève en deuil s'il veut en parler. S'il ne veut pas, on respecte son choix. La discussion entre l'enseignant et les élèves peut durer une demi-heure. Ce temps consacré aux élèves les rassurera. Lorsque Jonathan reviendra en classe, les autres vont lui porter beaucoup d'attention. Toutefois, ce sera sain.

Le retour en classe est toujours délicat pour tout le monde. Un élève ayant perdu un parent ne peut pas le cacher aux autres. À Beauport, les gens se connaissent beaucoup. C'est pourquoi un élève ne peut s'absenter plusieurs jours sans que cela ne se remarque. Ils demanderont ce qui se passe. Quelquefois, la rumeur débute en parlant d'une « crise de cœur » et se transforme en suicide. Dans une telle situation, il importe de parler à la classe avant que le jeune en deuil ne la réintègre. On dira : « Oui, son père est décédé. Maintenant, ce n'est pas la façon dont son père est mort qui est important. C'est qu'il [le jeune en deuil] va revenir en classe, que fait-on pour l'accueillir ? » Lorsque l'on ne parle pas, des questions restent en suspens et les élèves s'imaginent bien des choses. Un élève va croire que le père était pendu dans la douche, alors qu'il s'agissait plutôt d'une maladie cardiaque

PAP : Les enseignants hésitent-ils à parler du décès ?

JM : Les enseignants en parlent toujours. Cependant, certains ne vont pas très loin. Certes, tout le monde sait qu'il y a eu un décès. Certains enseignants passent une journée à discuter de deuil.

D'autres n'en parleront pas. Lorsque l'on entre dans le champ de l'initiative personnelle, on constate plusieurs différences. De toute façon, avec les plus jeunes, l'intégration en classe d'un élève en deuil se fait assez bien. Entre 5 et 8 ans, ça se passe bien parce que les élèves en sont encore à la notion du jeu. Ils diront à l'élève en deuil : « Viens jouer avec nous autres ». Le retour se passera sans problème. Même que certains enfants auront vite oublié qu'un élève de leur classe s'est absenté suite à un décès dans sa famille. Les meilleurs amis seront quant à eux davantage touchés.

Cependant, l'intégration peut être plus difficile chez les 9-12 ans. À cet âge, ils ont changé et la maturité n'est pas la même. Ils voient l'enseignant et posent beaucoup de questions. C'est pourquoi je crois qu'il est important d'organiser une discussion avec le groupe. Il est malheureux que ça ne se fasse pas toujours. Dans une école primaire, l'intégration du jeune en deuil ne se fait pas si difficilement. Reste que tout va dépendre des jeunes. Si l'élève était rejeté, mal aimé, s'il a toujours été un « mouton noir » dans le groupe, deux réactions sont alors possibles. Il se peut que personne ne lui parle comme il se peut que, tout d'un coup, chacun tente d'entrer en contact avec lui. Cette dernière réaction peut avoir des effets positifs sur le jeune. Il se dira : « Ah, maintenant j'ai des amis ». Cependant, en même temps, il se dira également : « J'ai des amis parce que mon père est mort ». Si le jeune en deuil est populaire, à son retour, tout va graviter autour de lui. S'il s'agit d'un jeune qui, habituellement, passe inaperçu, il risque de continuer à passer inaperçu et de trouver ça difficile. On le voit, la réaction des autres dépend aussi de la place occupée par le jeune avant de vivre sa perte et de s'absenter pour quelque temps.

Lorsque survient un deuil, il faut qu'il y ait une période de discussion à laquelle tous les élèves participent. Il faut répondre aux questions posées par les élèves. Vous savez, il ne faut pas dramatiser et leur dire que ça va arriver à tout le monde. Cependant, la mort, au primaire, est quelque chose de tellement mystérieux. C'est quelque chose qui fait peur. Il faut donc calmer ces peurs. Souvent, les jeunes assis autour de l'élève endeuillé se sentent démunis et inquiets. Ils me demandent : « Mon dieu, quand il viendra s'asseoir à côté de moi, qu'est-ce que je peux dire ? De quoi on va parler ? Est-ce qu'on lui demande comment ça va ? » Il est important de clarifier des choses à ce sujet. D'un autre

côté, comme je l'ai dit, tout le monde n'est pas touché par le drame. Je trouve toutefois important de pouvoir les aider à verbaliser et à amoindrir leur malaise.

PAP : Parlez-nous des rituels de deuil pouvant être organisés à l'école suite au décès d'un enfant. Est-ce qu'ils contribuent à amoindrir le malaise des autres élèves ?

JM : Les élèves eux-mêmes sentent le besoin de faire quelque chose. Chez les plus vieux, certains vont écrire une grande lettre. Lors des funérailles, ils la liront et la remettront aux parents. Ils peuvent aussi leur envoyer des cartes de sympathie. Ce sont les élèves qui proposent leurs idées. Il faut s'ajuster aux demandes des classes. Chaque classe est particulière, il y a des classes où l'atmosphère est très amicale, d'autres où c'est plus difficile. Il faut savoir suivre leurs idées.

J'ai personnellement assisté à un beau rituel d'enfant. Avec l'accord des parents, chaque enfant a conservé un cahier, un crayon ou une gomme à effacer appartenant au défunt. Il s'agit d'un héritage, d'une partie de cet enfant. Le reste des effets scolaires a été donné aux parents. Il est important de conserver des objets concrets pour les enfants de la classe. Ils ont besoin de s'approprier des choses et de décider ensemble de ce qu'ils en font. Ce besoin s'exprime par des commentaires tels que : « C'est notre ami. Même si ce n'était pas notre ami, c'est maintenant notre ami et nous décidons de ce qu'on fait. C'est notre ami, ce n'est pas un ami de l'enseignant, c'est seulement son élève. Nous, on veut faire quelque chose ». On le constate, il est vraiment nécessaire que la classe participe à l'élaboration du rituel. Ils vont faire une murale, cueillir des fleurs, faire plein de choses. Certains se débrouilleront pour être présents aux funérailles. Ceux qui restent en classe prennent des notes et les communiquent le soir par téléphone. C'est vraiment de l'organisation. Je trouve cela important.

PAP : Habituellement ces rituels ont lieu pendant les heures de cours ? Avec la collaboration des enseignants ?

JM : Oui, pendant les heures de cours. Lorsqu'un rituel de deuil est organisé, il peut durer une semaine. Souvent, le lendemain, on ne touche à rien, on va parler avec les élèves du drame qui s'est produit. Les sentiments éprouvés par les élèves de la classe ne sont pas les mêmes selon la personne qui décède. Lorsqu'il s'agit d'un enfant rejeté, les élèves se culpabilisent pour ce qu'ils ont fait. La dou-

leur des enfants est alors très grande. Lorsque l'enfant décédé n'était ni adulé, ni rejeté, les émotions ressenties après son décès seront moins fortes. Certains auront de la peine, d'autres ne seront pas vraiment touchés.

À l'annonce du décès d'un élève, certaines directions décident de donner un congé pour l'après-midi ou la journée. D'autres préfèrent organiser des activités qui consistent principalement en une discussion sur la mort : on discute de ce qu'on ressent, on va pleurer beaucoup. Il y a des enseignants qui se sentent incapables d'annoncer le drame à leurs élèves. Ils ont de la peine eux aussi. C'est là qu'on entre en ligne de compte. Puisque le directeur ne peut pas faire le tour de toutes les classes pour parler aux élèves ; on aide à annoncer ce qui se passe. Inutile de vous dire que l'atmosphère est très lourde dans l'école lorsqu'un enfant décède. Aussi, pour la semaine, et parfois pour une semaine et demie, nous essayons d'être présents le plus possible. Au CLSC, il y a l'équipe de mesures d'urgence dont l'intervention dépend du type de mort. Lorsqu'il s'agit d'un suicide, l'équipe d'urgence est là pour prévenir un enchaînement.

PAP : En quoi consiste cette équipe ?

JM : C'est une équipe de mesures d'urgence formée en « *debriefing* » et en urgences collectives. À Beauport, elle peut agir lors d'événements collectifs tragiques. Elle s'occupe des traumatismes et des post-traumatismes. Souvent, ce sont des membres de cette équipe d'environ 8 personnes qui viennent nous supporter dans ce que nous faisons. Dans cette équipe, il y a un psychologue. S'il se produit un suicide dans une école, c'est certain qu'il sera libéré et qu'il va venir nous supporter dans ce que l'on fait. Souvent, c'est cette personne qui ira dans la classe la plus touchée. Nous on va vers les autres classes, on va collaborer. Il faut dire que ce genre de situation ne se produit pas souvent. J'ai en tête un seul cas de suicide d'enfant au primaire. Il faut dire qu'être en deuil d'un parent décédé ou d'un élève de la classe, ce n'est pas la même chose. Lorsqu'un enfant est en deuil d'un parent, j'ai toujours l'impression qu'il reste seul avec ça. Il est plongé dans deux réalités distinctes : celle de l'école et celle de la famille. Il faut tenir compte de ces deux réalités distinctes. Mais, quoi qu'il en soit, lorsqu'un enfant décède, des mesures sont prises dans les classes.

L'équipe d'urgence est formée en post-traumatisme et est mieux préparée

pour intervenir en certaines occasions ; par exemple un élève qui se suicide après une journée d'école lors de laquelle il a côtoyé plusieurs élèves. Suite à ce drame, ces derniers ont de fortes chances de se questionner et de se culpabiliser. Un élève pensera au cahier qu'il ne lui a pas donné, à l'appel qu'il n'a pas retourné, au refus d'aller jouer dehors après l'école, etc. Même lorsqu'un élève meurt par accident, les sentiments de culpabilité ne sont pas inexistantes. Certains se disent : « Si nous avions été jouer dehors, il n'aurait pas traversé cette rue et ne se serait pas fait frapper par l'autobus ». Il y a toujours des « si ».

Lorsque l'on parle de deuil, on sait que les jeunes ont besoin de sécurité. Ils ont besoin de se retrouver ensemble, entre gens marqués par la douleur. Souvent, le soir même de la nouvelle, ils organisent une rencontre lors de laquelle ils mangent l'un des mets préférés du défunt. Je pense que nous devons être là pour les soutenir dans ce qu'ils vivent, dans leurs questionnements. Il faut être présent afin de les aider à verbaliser leur souffrance, leur faire prendre conscience qu'ils ne sont pas les seuls à avoir mal. C'est la force du groupe, c'est pour ça qu'un groupe va se constituer. Lorsqu'un enfant se rend compte qu'il n'est pas le seul, ses yeux s'ouvrent grand et parlent pour lui. Ils disent : « Ah oui ! Eux aussi... ». Ils ont un besoin naturel de s'entraider.

PAP : Est-ce que vous pensez que l'organisation de rituels de deuil est naturelle ? Les élèves doivent-ils au contraire l'apprendre ?

JM : Les plus vieux mettent en place des rituels très naturellement. C'est surprenant. Ils vont avoir l'idée d'un rituel à organiser et ils vont l'organiser. Il est vrai que, parfois, ils l'auront vu à la télévision. Lors de décès importants, les médias sont souvent là et disent : « Les élèves de la classe ont même présenté quelque chose ». Ces informations font partie de leur bagage de connaissances. Ils savent que cela se passe. Néanmoins, ils utiliseront leurs propres ressources pour trouver quelque chose à faire. Les idées concernant la mise en place de rituels peuvent aussi provenir des parents ou d'une expérience antérieure. Cependant, ils sont capables de se débrouiller. Tout ce qu'il faut leur dire, c'est : « Oui, vous pouvez en faire », parce qu'ils se questionnent énormément à ce sujet. Est-ce qu'il faudrait faire cela ? Est-ce qu'il ne faudrait pas ? Ce sont des questions très importantes.

PAP : Chez les plus jeunes, est-ce la même chose ?

JM : Je ne suis pas intervenue auprès de très jeunes enfants en deuil d'un camarade de classe. Par contre, j'ai travaillé avec une classe en deuil d'un élève ayant quitté la classe à la suite d'un accident. À cet âge, la mise en place de rituels n'est pas si naturelle. Les enfants discutent beaucoup entre eux, tentent de comprendre ce qui se passe, parlent aux parents, mais ce n'est pas la même chose. À cet âge, la mort n'est pas un phénomène naturel. Au contraire, elle donne lieu à de nombreux questionnements. L'évolution de la compréhension de la mort est un sujet complexe.

PAP : Habituellement, est-ce que les élèves sont invités au salon funéraire et aux funérailles ?

JM : Les plus proches iront, les amis aussi. Lorsque la direction laisse une demi-journée libre aux enfants, ils peuvent prendre un congé ou se rendre au salon funéraire. Il y a des enseignants qui voudront également venir. Surtout lorsque le décès survient en fin d'année. Il y a quand même des liens très forts entre les enseignants et les élèves. Les vrais amis et les curieux vont y aller. Il y a toujours cette partie de curiosité qui pousse certains à se rendre aux funérailles.

PAP : Cette invitation est-elle faite dans la classe ou dans la communauté ?

JM : Dans la communauté. Les enseignants seront avertis du moment des funérailles. L'information sera diffusée aux enfants et une lettre sera envoyée aux parents les invitant à assister eux aussi aux funérailles. Le choix de participer ou non aux funérailles est laissé à chacun. C'est certain que les meilleurs amis vont y aller. Ils iront parce que les parents le proposent, parce qu'ils veulent y aller, parce que c'est important pour eux. S'il y avait un examen de prévu, il sera reporté.

PAP : Suite au décès d'un enfant, les enseignants peuvent-ils apporter une aide particulière ?

Les enseignants sont placés devant des situations concrètes. Il y aura des enseignants trop touchés par la mort, qui se sentiront incapables d'annoncer le décès à la classe et d'en parler. Certains prendront congé pour quelques jours et auront de la difficulté à se remettre de ce drame. C'est sûr qu'on va s'adapter à la réalité des enseignants. Avant d'agir en classe, on organise une rencontre avec les enseignants et on discute de la façon

Comité de postvention dans une commission scolaire

Entretien avec Jean-Pierre Veilleux, conseiller en éducation chrétienne
et conseiller pédagogique, Commission scolaire des Navigateurs, Québec.

d'informer les jeunes selon leur propre rapport à la mort. Par exemple, un enseignant me demandait s'il est normal de pleurer, s'il devait retenir ses larmes. Je réponds que si c'est ainsi qu'il réagit et qu'il parle aux enfants, c'est correct. Il faut que les jeunes soient conscients des émotions de l'enseignant. On fait souvent du cas par cas et l'aide apportée est différente selon les besoins de chaque enseignant. Il y a des enseignants qui diront : « Moi je suis capable, je m'organise tout seul, je ne veux pas d'aide ». D'autres diront : « Je ne serai jamais capable. J'ai besoin d'aide ». Les enseignants jouent un rôle primordial. Nous, on est là temporairement, l'enseignant, lui, reste là toute l'année. C'est lui qui connaît le jeune décédé. Il a donc un rôle déterminant. Si le décès survient avant le congé des Fêtes, c'est sûr que les émotions vont ressurgir au retour et à la date d'anniversaire du défunt. Tout au long de l'année, il y aura un vide dans la classe. Les enseignants savent que les intervenants scolaires existent et connaissent tous l'aide que l'on peut apporter. Si ce n'est pas le CLSC, ils savent ce que le Centre de prévention du suicide peut faire. Ils vont chercher l'aide dont ils ont besoin.

PAP : Une dernière question. Quelle formation avez-vous ?

J'ai une formation de travailleuse sociale. J'ai aussi une formation de deuils personnels (rires) et je crois qu'elle vaut beaucoup. Ensuite, j'ai eu la chance, ou la malchance, de rencontrer beaucoup de cas de jeunes en deuil. Alors j'ai appris à leur contact. J'ai également lu beaucoup sur le sujet ; j'ai suivi une formation de Jean Monbourquette ainsi que deux formations sur le deuil dispensées par le Centre de prévention du suicide. Présentement je monte un projet concernant les deuils d'enfants avec un psychologue ayant travaillé longtemps avec les enfants et les parents endeuillés. On s'apprend des choses mutuellement.

PAP : Madame Josée Masson, merci beaucoup de votre collaboration.

Note

1 Émission télévisée bien connue au Québec où l'animatrice Claire Lamarche reçoit des invités et, en leur posant une batterie de questions, les encourage à prendre position dans un débat sur des questions d'actualité.

Pierre-Alexandre Poirier,
doctorant en sociologie de l'éducation,
Sorbonne – Université Laval.

PAP : Dans votre commission scolaire, un comité spécial est mis en place lorsque les élèves sont placés devant des pertes importantes.

JPV : Oui. Dans les écoles secondaires, il existe ce qu'on appelle un comité de postvention. Ce comité agit après la nouvelle d'un événement majeur tel qu'un deuil, un suicide ou l'arrestation d'un enseignant. Son objectif est principalement d'éviter qu'une école ne commette des erreurs. Il est mis en place en septembre afin de remplacer ceux et celles qui ont quitté l'école et ses membres révisent sa politique à peu près deux fois par année. Habituellement, ce

comité se compose d'un membre de la direction de l'école, d'un membre du personnel de secrétariat et d'un enseignant de chaque niveau. Ainsi, il est facile de rejoindre les gens dans leur unité respective. Ajoutons à cette liste le personnel non-enseignant (PNE) se composant de l'animateur de pastorale, de l'infirmière, du travailleur social, du psychologue scolaire et de l'orthopédagogue scolaire. En tout, ce comité comprend de 7 à 8 personnes.

Lorsque survient un cas majeur, chacun connaît son travail. Par exemple, la direction ou un adjoint désigné s'occupe de la communication transmise au personnel de l'école et aux médias. Des communications sont transmises aux autres enseignants afin qu'ils sachent quoi faire dans leur classe et comment